

Feuille de Buis

Saint Blaise du Buis



2017 n° 10

24 février 2017

A.C.C.A

Matinée Boudin à la chaudière Dimanche 05 Mars 2017

Organisée par l'A.C.C.A Saint Blaise du Buis
à partir de 9 heures à la Halle du Buis
Vente de boudins, fricassées, andouilles.

Venez nombreux.

Pour réserver, contactez le **06 79 33 39 24**.



Le Président : Christian Maljournal

SOU DES ECOLES

Grosse participation du public à ce Super Loto du 21 janvier 2017 ! Une fois de plus, il a fallu rajouter des tables à la dernière minute pour pouvoir faire asseoir les derniers arrivants. Nous saluons une participation active des bénévoles (installation, services et rangement) qui a été très appréciée par tous et qui a permis, cette année, une recette d'environ 4200 euros sur l'unique manifestation du Loto. Merci à toutes et à tous



Le **dimanche 19 mars**, aura lieu de **9 h à 17 h**

le **PUCIER du Sou à la Halle du Buis**

Renseignement et inscription : sou.reaumontsaintblaise@gmail.com

Le Président : Guillaume Thomann

CHORALE TOUTES AURES

Concert le dimanche 19 mars 2017 à 17 heures

La chorale de St Blaise, Groupe Vocal Toutes Aures donnera un concert dans **l'église de Saint Blaise du Buis**. Au programme, deux compositeurs réputés pour leur musique brillante, riche en couleur, Bortniansky et Haendel, deux générations différentes. Le premier est né en 1751, le second mourait en 1759, l'un de culture russe orthodoxe, l'autre de naissance allemande, mais tous deux profondément marqués par l'influence et l'exubérance des musiciens italiens.

Un programme plutôt court, une sorte d'aubade pour le plaisir de partager, de déguster un moment de grâce et d'apaisement.

L'accompagnement d'orgue sera assuré par Joseph Coppey, sous la direction de Pierre Combe .

Entrée libre, participation aux frais.

Le Président : Jean-Luc Fontaine

Agenda :

Boudin des chasseurs	05 mars 2017
Permanence RAM	10 mars 2017
Carnaval école primaire	10 mars 2017
Cérémonie du Cessez le feu de la Guerre d'Algérie	19 mars 2017
Pucier du Sou des écoles	19 mars 2017
Concert Toutes Aures	19 mars 2017
Repas CCAS	25 mars 2017
Permanence RAM	31 mars 2017
Nettoyage de Printemps	01 avril 2017
Concert Apéro de Jazz	06 avril 2017
Matinée diots des sapeurs pompiers	09 avril 2017



■ ESPOIR CLUB TENNIS

Reprise des cours le 21 mars 2017 (mêmes groupes, mêmes horaires qu'à l'automne).
Il reste quelques places pour des enfants débutants dans les 2 premiers groupes le mardi soir.

Contact : micheleandrebuissou@yahoo.fr

Rappel : **pour accéder aux terrains en journée, il est nécessaire d'avoir sa cotisation à jour.**



La Présidente : Anne-Marie Laclau

■ BUIS'ART

Le 13 décembre 2016 s'est tenue l'Assemblée Générale de l'association Buis'Art dans la salle de la Sure. La Présidente, Elyane Girard a tout d'abord évoqué la création de l'association qui **fête ses dix ans** cette année, cet anniversaire sera plus particulièrement célébré lors de l'exposition des 20 et 21 mai 2017.

Le rapport d'activité a été l'occasion de souligner l'évolution du nombre d'adhérents qui reste stable ainsi que la fréquentation des activités. Le trésorier, Alain Chauvineau a présenté le bilan positif de l'année 2015/2016 écoulée et le budget prévisionnel pour 2016/2017 qui a été adopté à l'unanimité.

A la fin de la traditionnelle séance de questions/réponses très intéressantes, où des propositions d'actions ont été faites par l'assemblée, la séance s'est terminée par un chaleureux et convivial pot de l'amitié.

Une rapide réunion du Conseil d'administration nouvellement élu a permis d'arrêter le nouveau bureau composé de Elyane Girard, Présidente, Claire Marchetto, Vice-présidente, Alain Chauvineau, Trésorier, Véronique Leonardi, Trésorière adjointe, Jean-Philippe Martinez, Secrétaire, Marcelle Saulnier, Secrétaire adjointe et Monique Plaisant, membre du bureau.

Pour tout renseignement, contactez le 06 89 94 72 06.

La Présidente : Elyane Girard



■ ADMR

Conseil d'administration et galettes des rois à l'association locale ADMR d'Apprieu Saint Blaise du Buis

C'est un moment fort à l'association locale ADMR d'Apprieu St Blaise du Buis : le premier conseil d'administration de l'année. Moment où certes sont évoqués le bilan de l'année précédente et les perspectives pour les mois qui viennent, mais aussi soirée de détente et d'amitié. C'est dans la salle de réunion du Rivier d'Apprieu le 20 janvier 2017, que le président Pierre Arlot et les administrateurs ont ensuite accueilli les bénévoles qui soutiennent leurs actions ponctuellement pendant l'année, ainsi que les salariés qui au quotidien apportent leur engagement, leur professionnalisme, leur dévouement, au service des bénéficiaires.



Autour d'un apéritif dinatoire très convivial, tous ont dégusté les spécialités de chacun. Se sont échangés alors rires, propos légers mais aussi plus sérieux. Ont ensuite été partagées les traditionnelles galettes offertes par l'association qui ont permis de couronner les reines et rois d'un soir.

Après avoir remercié les personnes présentes, Pierre Arlot a présenté ses meilleurs vœux à tous. Il a également formulé tous ses souhaits de longue vie à l'association ADMR présente sur le territoire depuis juillet 1968.

Le Président : Pierre Arlot



CÔTE JARDIN

« 2016 » aura vu souvent Côté Jardin sur les planches, et nous l'espérons pour le plus grand bonheur de tous. Quelques représentations ont eu lieu en ce début d'année, pour répondre aux sollicitations tardives.

La pièce jouée était aussi pour nous un challenge, essayer de faire rire même sur des sujets très sérieux ou douloureux. Le but de notre petite association est de mettre un peu d'animation dans les villages et les associations que nous croisons.

2017 est une année de répétitions... pour un tout autre registre... et qui verra le jour dès les premiers mois de 2018 ! L'équipe Côté Jardin espère encore pouvoir souvent partager avec les Buissards ou autres, d'excellents moments.



La Présidente : Jeanine Jacolin

LES PETITS POTES

Votre centre de loisirs 3/12 ans basé à La Murette vous propose un programme haut en couleurs pour les semaines à venir :

- **Les mercredis de mars / avril** se dérouleront sur le **thème des Insectes** ! (ouverture de 12h à 18h30 avec inscription demi-journée avec ou sans repas).
- **Les vacances de printemps** se dérouleront du **mardi 18 au vendredi 28 avril** sur le thème du Sport ! Avec au programme la découverte de nombreux sports, un tournoi inter-centres de Kinball, une sortie trampoline, une sortie piscine et un grand stage multisports pour les 6-12 ans du 24 au 27 avril !

**Les inscriptions auront lieu le samedi 1^{er} avril de 8h30 à 14h30
au 40 rue du Bouchat à La Murette.**

- A ne pas manquer non plus, un événement exceptionnel : **La Grande journée Chasse aux Œufs** ! RDV dimanche **2 avril dès 9h30** sur la place de la mairie de La Murette. Accessible de 0 à 110 ans. Venez marcher sur l'un des 3 parcours balisé avec des difficultés différentes pour récolter vos 6 œufs frais à échanger ! La chasse sera suivie d'un grand repas omelette réalisée avec les œufs ramassés et d'une après-midi pleine d'animations, de surprises et de rebondissements pour le plus grand bonheur des jeunes et des moins jeunes.

Plus d'infos : Site web : www.lespetitspot.org,

Mail : contact@lespetitspot.org

Tel : 06.73.80.35.21

Les Petits Potes



55ème Anniversaire, Cessez le Feu en Algérie

Journée Nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc

La cérémonie commémorative du 19 mars 1962 sera célébrée le **dimanche 19 mars 2017 à 10 h** au cimetière. Nous déposerons une gerbe au pied de la stèle de Charles FAGOT avant de nous rendre au Monument aux Morts de Saint Blaise, pour la **cérémonie officielle à 10h30**.

Cette cérémonie commémorative est organisée par la commune, en étroite partenariat avec la F.N.A.C.A. de La Murette (Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie).

Dimanche 19 Mars 2017 à

10h00 au cimetière Saint Blaise du Buis

10h30 Monument aux morts de Saint Blaise du Buis

11h00 Monument aux morts La Murette





COMMISSION SCOLAIRE



Le jeudi 2 février, le traiteur Guillaud a organisé une animation sur le thème du gaspillage au sein de la cantine.

Les enfants ont été sensibilisés sur la quantité de déchets jetée après chaque repas. Un petit concours a été fait pour savoir quel service aurait le moins de restes.

Le cycle d'initiation et d'apprentissage au ski de fond a commencé le lundi 6 février à Autrans. Ce projet concerne les élèves de CM1/CM2 et se déroule sur 4 journées. Il est financé par le Sou des écoles, les municipalités de St Blaise du Buis et de Réaumont et par les parents.

L'adjointe à la Commission scolaire : Muriel Lomer



COMMISSION ANIMATION

La chasse aux oeufs, la fête de la musique et le forum sont trois manifestations communes aux municipalités de St Blaise et de Réaumont. Elles se dérouleront cette année à Réaumont.

L'adjointe à la Commission animation : Annie Barudio

TRAVAUX DE RENOVATION DE LA HALLE DU BUIS



Dans le cadre du projet de rénovation de la Halle, un avis d'appel d'offre a été lancé. Toutes les pièces du marché sont à disposition sur le site de la Commune <http://www.saintblaisedubuis.fr/index.php>

INFORMATION DU PAYS VOIRONNAIS SUR LA LECTURE PUBLIQUE

Le Pays Voironnais a lancé le 01 janvier 2017 le réseau reliant les 19 bibliothèques du territoire.

Ce nouveau réseau permet à tout habitant du Pays Voironnais, quelle que soit sa commune, d'accéder à l'ensemble des collections et services des 19 bibliothèques du territoire.

Grâce à un abonnement unique, les habitants peuvent se rendre dans la bibliothèque de leur choix et peuvent faire venir des documents localisés dans n'importe quelle bibliothèque. Si leur commune d'habitation n'a pas d'équipement, des points lecture seront mis en place. Ils ont la possibilité également de réserver les documents en ligne depuis chez eux, via un portail internet dédié. Les points « lecture » les plus proches sont Réaumont et La Murette.

Depuis janvier, les habitants peuvent ainsi accéder à un catalogue de quelques 230 000 documents variés : livres, revues, CD, DVD, CD-ROM, textes à écouter, partitions, jeux...L'offre comporte également de multiples ressources numériques (musique, cinéma, presse, livres numériques, autoformation dans divers domaines et jeux) et les bibliothèques sont toutes équipées d'ordinateurs à destination du public, de tablettes et de liseuses. Plus d'informations sur : www.biblio-paysvoironnais.fr

Tarifs : Moins de 18 ans, étudiant, demandeur d'emploi : Gratuit - Adulte : 15 €



LOCATION d'un logement communal

Le logement communal « La Cure » est vacant.
Maison de 179 m² de surface habitable comprenant trois chambres et jardin attenant.
Prix de la location 850 euros + 40 euros de charges

Si vous êtes intéressés, venez retirer un dossier en mairie.
Retour du dossier complet **avant le 18 Mars 2017**





INSCRIPTION DES ELEVES NES EN 2014

Merci aux familles nouvellement installées sur la commune et aux Buissards ayant des **enfants nés en 2014** de venir faire la pré-inscription de vos enfants en mairie de St Blaise du Buis. Munissez vous pour cela de votre livret de famille et d'un justificatif de domicile.



Nous attirons votre attention sur la mesure de retrait éventuel d'une classe de maternelle pour le regroupement pédagogique Réaumont Saint Blaise du Buis, pour la rentrée 2017 annoncée par l'Education nationale.

ELECTIONS

Quelques informations utiles en vue des élections à venir, présidentielles et législatives en 2017. Une refonte de la liste électorale va être opérée début mars, toutes les personnes inscrites sur la liste électorale de la commune recevront **une nouvelle carte d'électeur courant du mois de mars**. Cette dernière annule et remplace celle que vous aviez précédemment.



Cette carte est à présenter au bureau de vote le jour du scrutin. De plus, nous vous rappelons que par arrêté du 12 décembre 2013, pour les communes de plus de 1000 habitants et Saint Blaise du Buis en fait partie, est obligatoire pour pouvoir voter le jour du scrutin, la **présentation d'une pièce d'identité** (carte nationale d'identité (valide ou périmée), passeport (valide ou périmé), permis de conduire (valide), carte vitale avec photo (valide), carte de famille nombreuse (valide) délivrée par la SNCF, permis de chasser avec photo délivré par le représentant de l'État)...

De plus, si vous savez que vous ne pourrez être présents lors de l'un des quatre jours de scrutin, votez par procuration. Les procurations peuvent être établies par le tribunal d'instance, la gendarmerie, la police nationale **du lieu du domicile et du travail** du mandant, c'est-à-dire de l'électeur qui désigne un autre électeur de la commune (le mandataire) pour voter à sa place. La brigade territorialement compétente pour notre commune est la Gendarmerie de Renage. Une procuration peut être établie tout au long de l'année. Sa durée de validité est pour un tour, deux tours ou pour une période qui ne saurait excéder 1 an (3 ans pour une procuration faite à l'étranger). Un formulaire Cerfa de pré-enregistrement est disponible sur Internet sur mon.service-public.fr, mais **vous devez le faire enregistrer auprès des autorités compétentes**.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de la mairie au 04 76 65 65 00.

CCAS

LE REPAS AMICAL COMMUNAL, organisé par le CCAS de St Blaise du Buis

Samedi 25 mars salle La Sure à partir de 12h00.

Les Buissards et les Buissardes de 60 ans et plus sont attendus à ce moment de convivialité. Pour les personnes de 65 ans et plus, le repas est offert, une participation de 15 euros sera demandée aux convives âgés entre 60 et 64 ans. Une animation accompagnera le repas. Vous pouvez vous inscrire en remplissant le **coupon** ci-dessous et en le déposant en Mairie **au plus tard le 9 mars**. Inscription possible par téléphone à la Mairie : 04 76 65 65 00. Nous vous attendons nombreux !

Participation au Repas Amical Communal - Samedi 25 mars 2017

NOM(S) : _____ PRENOM(S) : _____

AGE(S) : _____ Nombre de personnes : _____





DISCOURS DES VŒUX du MAIRE

Pour celles et ceux qui n'ont pas pu être présents à la Cérémonie des Vœux le 14 janvier 2017, à la salle de la Sure, voici l'essentiel du discours de Madame le Maire.

Cette année encore, l'information et la convivialité ont été les raisons essentielles de cette manifestation. Cette cérémonie des vœux est aussi, l'occasion de dresser un bref bilan des réalisations, actions et événements de l'année écoulée et de dessiner les contours des projets municipaux pour 2017.



St Blaise du Buis, au dernier recensement Insee, c'est une population qui totalise 1039 habitants, soit un accroissement de 27 personnes en 2 ans. Cette progression est à l'image des communes voisines.

En 2016, nous avons enregistré 13 naissances, déplorons le départ de 9 de nos anciens et des moins jeunes, et nous avons eu le plaisir de célébrer notre premier et unique mariage...

Dans le domaine de l'administration générale communale

Les premiers mois ont été un temps fort et dense en terme d'activités : le secrétariat de la Mairie a fait l'objet d'une réorganisation au cours de l'année dernière suite à l'absence prolongée d'un agent administratif. Cette stabilité administrative a été le fruit de plusieurs mois de travail. Aussi, je souhaite remercier les buissards pour leur compréhension et nous excuser du désagrément qu'a pu occasionner cette période de réorganisation.

Dans le domaine scolaire

La commission scolaire a poursuivi l'organisation des temps périscolaires, mis en place depuis septembre 2014 en recherchant, comme fil conducteur, des intervenants de qualité et des activités diversifiées. Par les richesses des ateliers, cette dépense supplémentaire pour la commune est un investissement collectif pour mieux accompagner les enfants dans leur apprentissage.

Pour la rentrée scolaire 2017 quelques inquiétudes se font jour. En effet, l'Inspection académique nous a demandé de modifier les horaires et jours des NAP en accord avec le corps enseignant. Le temps des NAP va être probablement raccourci et va nous contraindre à revoir notre copie. Cela risque de se faire au détriment de la qualité des activités puisque nous ne pourrions pas mettre en place des NAP de qualité dans un temps si réduit.

Dans le domaine des travaux et aménagement

Beaucoup de travaux ont été faits pour maintenir les bâtiments communaux en état.

Des investissements de matériel communal, tels que les acquisitions d'une auto-laveuse et d'un tracteur-tondeuse ont permis une amélioration de l'entretien.

Le préau de l'école a été partiellement fermé, grâce à une rehausse d'un mur et une pose de vitres.

La cantine scolaire a fait l'objet d'une réorganisation et d'aménagement rendant ce lieu plus adapté face à l'augmentation de l'effectif des enfants déjeunant à la cantine.

Dernièrement, le parking Pallas situé au carrefour du village, a été goudronné et sécurisé : les emplacements seront prochainement matérialisés, des bacs à fleurs et protections seront aussi posés.

Suite au départ des locataires l'été dernier, une rénovation de la maison de la cure était nécessaire. La commission travaux a donc recherché des artisans. Les travaux de plomberie, d'électricité et de peinture ont commencé en ce début d'année nous permettant ainsi de remettre cette habitation à la location en mars ou avril suivant l'évolution des travaux.

Des chicanes et coussins lyonnais ont été installés, pour des raisons de sécurité, route de Lardinière. Une étude globale sur la sécurité sera lancée en 2017 sur l'ensemble de la voirie.





DISCOURS DES VŒUX du MAIRE (Suite)

Etudié en 2016, la campagne de réfection du marquage au sol sur l'ensemble de la commune sera réalisée en début d'année.

A la Halle du buis, les vestiaires datent de la construction de la Halle, ils sont aujourd'hui vétustes, et leur utilisation est devenue presque impossible. Une rénovation des locaux des vestiaires et de la cuisine a fait l'objet d'études de réhabilitation afin qu'ils soient plus fonctionnels, correspondant mieux aux besoins des associations qui utilisent ce complexe. Les travaux devront débuter ce 2^{ème} trimestre pour une durée d'environ 4 à 5 mois. Des demandes de subventions ont été faites au Département et à la Région. Nous sommes dans l'attente de leur accord, nous permettant ainsi d'alléger la dépense importante engendrée par ces travaux d'environ 220.000 euros. Nous essayerons de laisser les salles communales disponibles le plus possible même si nous savons que ces travaux engendreront certainement une gêne.

Dans le domaine budgétaire

Le contexte économique est difficile. En 3 ans, Saint Blaise du Buis a perdu environ 60.000 euros de dotations de l'Etat. Malgré la baisse de dotations et le maintien de nos taux d'imposition aussi bien foncier que d'habitation, nous pouvons aborder 2017 dans de bonnes conditions.

Nous devons poursuivre nos investissements pour préparer l'avenir. Le Conseil municipal va continuer à travailler pour le bien du village en poursuivant la maîtrise des dépenses communales et en activant les projets et travaux indispensables au bien-être et à la sécurité.

Dans le domaine urbanisme

Le plan local d'urbanisme, PLU de St Blaise approuvé en février 2014 est le document de référence pour réglementer la cohérence architecturale et planifier les opérations d'aménagement futures dans notre village. Ce PLU a besoin d'un toilettage et d'ajustements en raison de nombreuses imprécisions. Seul la partie règlement du PLU, avec la correction d'erreurs matérielles, fera l'objet de modification. Elle ne remet pas en cause les options structurantes du PLU : le plan de zonage et les autres documents constitutifs restent inchangés.

Le projet urbain partenarial (PUP) initié par mes prédécesseurs, dans le cadre de l'Opération d'Aménagement Programmé (OAP) à l'« Entrée Nord-Est », a vu le jour en 2016. En effet, vous avez pu constater l'aménagement d'une nouvelle voirie, pour l'instant sans issue, et la réhabilitation de la rue de la Source. Ces deux voiries ont été équipées des réseaux secs et humides nécessaires à la constructibilité des terrains.

Le terrain en bas de cette zone, avait été préempté par la commune en 2006, pour un projet de construction de logements locatifs sociaux. Après plusieurs débats internes, le Conseil municipal a décidé, à la majorité, de ne pas poursuivre ce projet : nous allons nous pencher cette année sur le devenir de ce terrain.



Dans le domaine animations, associations

Pour l'année écoulée, le dynamisme voulu par la municipalité a été le reflet des animations proposées : elles sont d'une grande richesse de par la diversité dans tous les domaines. Nous allons continuer à proposer des animations aussi diverses et variées sans vouloir faire de l'ombre à celles des associations.

Les bénévoles par leur engagement et leur disponibilité à faire vivre et développer les associations contribuent à rendre plus attractif notre village.

DISCOURS DES VŒUX du MAIRE (Suite)

Dans le domaine du CCAS

2016 a été une année innovante pour le CCAS. Ses membres, composés d'élus et de personnes extérieures, ont choisi de remplacer la distribution des colis par un goûter-spectacle. Ils ont travaillé à la réussite de ce nouveau concept sur la base de la convivialité et des échanges intergénérationnels : accompagné de leurs petits enfants, nos aînés ont pu profiter d'un après-midi spectacle avec un magicien suivi d'un goûter avec un moment de partage. Le CCAS n'a pas oublié celles et ceux qui, pour des raisons liées à l'âge ou à la santé, n'ont pas pu participer à cet événement : certains membres leur ont fait une visite à leur domicile.

Dans le domaine intercommunal

Annoncées l'année dernière, des réunions avaient été lancées entre les maires des communes environnantes dont le but était de réfléchir sur la possibilité de créer une commune nouvelle. Des échanges entre maires ont eu lieu au cours de l'année 2016. Au final, le projet de commune nouvelle à 5 (Charnècles, Réaumont, La Murette, St Cassien et St Blaise) n'a pas intéressé l'intégralité des municipalités pour diverses raisons : la peur de se retrouver trop nombreux, peu convaincu de la pertinence d'affinité, pas encore prêt... Tous sont conscients que ce dossier est très, voire trop important pour un dénouement aussi rapide et ont décidé de ne pas se précipiter car une telle association doit être murement réfléchi et étudiée. Ce projet n'est pas pour autant définitivement arrêté et nous en ferons progresser sa réflexion avec les communes concernées.



On ne peut pas parler de Communes Nouvelles et d'intercommunalité sans parler de notre Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais.

Dans le domaine culturel, le Pays Voironnais a intégré la gestion complète du Grand Angle, celle du musée Mainssieux et a repris au travers de la compétence lecture publique l'ensemble des bibliothèques et médiathèques. Ainsi chacun de nous a maintenant accès pour le même tarif au même service de bibliothèque.

Le Pays Voironnais a aussi engagé des actions de mutualisation ou de centralisation, citons les achats, la reprise de la cellule Urbanisme du département, qui nous appuie techniquement pour l'instruction des certaines demandes d'autorisations d'urbanisme.

2016 est une année de chantiers, la halle de badminton à la Brunerie, le réaménagement des gares de Voiron, Voreppe, Moirans et bientôt Tullins ; les chantiers de rénovation et de restructuration urbaine.

2017 verra d'autres chantiers démarrer : l'hôpital, le musée du Lac, Rossignol République, pour ne citer que les plus importants.

Remerciements

Je tiens à saluer l'implication des adjoints, conseillers municipaux dans leur mission d'élus.

J'aimerais également adresser mes plus vifs remerciements à l'ensemble du personnel communal qui œuvre et s'investit au quotidien pour la bonne administration de notre commune, notre cadre de vie et notre sécurité dans leur mission respective de service public.

Comme vous le voyez, la mission reste importante mais je sais que je peux compter sur l'ensemble du bureau et du conseil, mais aussi sur vous tous pour réussir et gagner nos défis. Je terminerai en vous présentant en mon nom personnel et au nom du conseil tous mes vœux de bonheur et santé, pour vous et vos proches.

Madame le Maire, Véronique Leonardi

Impression : Mairie de Saint Blaise du Buis, 305 rue de la mairie - 38140 Saint Blaise du Buis •
Directrice de publication : **Véronique LEONARDI** • Rédacteurs : Commission Information Communication et associations. 430
exemplaires. Photos copyright Mairie St Blaise et associations. Recevoir la Feuille de Buis au format électronique, contact
m.stblaise@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture : Mardi de 9h à 12h - Mercredi de 9h à 12h - Vendredi de 16h à 19h.
Tel. 04 76 65 65 00 Fax. 04 76 05 39 62 - www.saintblaisedubuis.fr Facebook : stblaisedubuis2014